



Procès verbal No. 02/13 du 17 décembre 2013

Présents: Alexandre Rochat, Jean-Louis Pittet, Bruno Vidal, Roland Rognon
30 citoyens présents

Excusés

Secrétariat : Emilie Tschantz, secrétaire communale

Tractanda

- 1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée du 11 juin 2013**
- 2. Budget 2014**
 - 2.1 Budget de fonctionnement
 - 2.2 Budget des investissements
 - 2.3 Rapport de la commission financière
 - 2.4 Approbation du budget de fonctionnement
 - 2.5 Approbation du budget des investissements
 - 2.5.1 Etude de projet de fusion
 - 2.5.2 Construction d'ouvrage d'endiguement
- 3. Présentation de la planification financière 2014-2018**
- 4. Présentation des offres de fiduciaire pour la révision des comptes**
- 5. Nomination de l'organe de révision pour les exercices 2013-2015**
- 6. Informations du conseil communal**
- 7. Divers**

Le Président souhaite la bienvenue à tous les citoyens présents à cette assemblée.

L'assemblée a été convoquée par le biais de la FAO, du journal info Cheiry et des piliers publics.

Il demande s'il y a des remarques sur l'ordre du jour, ce qui n'est pas le cas.

Sont nommés scrutateurs Jean-Pierre Nicolet et Philippe Mottas, ils acceptent tous les 2 leur mandat.

1. Lecture du PV de la dernière assemblée qui est approuvé à l'unanimité sans aucune remarque.

2 Budget 2014

2.1 Budget de fonctionnement

2.2 Budget des investissements

Tel qu'annoncé sur la convocation, les budgets ont été mis en consultation au bureau communal, ils ne seront donc pas lus en assemblée. La boursière passe lecture du résumé des budgets de fonctionnement et des investissements.

Le Président demande si l'assemblée à des questions concernant les budgets 2014.

M. Benoît Torche signale que les charges et les revenus de la commune ne sont pas équilibrés.

La secrétaire-boursière répond qu'il s'agit d'un budget et non des comptes.

M. Léonard Girard met en garde la commune sur le fait que les comptes de fonctionnement vont en augmentant et que le Conseil devra maîtriser ceci.

M. Gérald Thierrin indique qu'il y a une augmentation d'environ 25'000.- dans le compte administration générale.

Le Conseil lui répond qu'il est prévu une charge de 20 % supplémentaire et que la récupération APG pourra faire la compensation nécessaire à l'équilibre des comptes.

M. Edmond Thierrin demande s'il est possible d'avoir le détail par dicastère. Emilie Tschantz lui répond que ce compte n'est que global.

M. Benoît Torche mentionne des charges d'ordures ménagères très élevées. M. Bruno Vidal lui explique que ces charges sont estimées et que nous n'avons pas encore le recul nécessaire des coûts réels de la benne compacteuse pour avoir un budget rationnel.

M. Benoît Torche indique que le budget ne comprend pas d'escompte. Il lui est répondu que, en effet, il n'y aura pas d'escompte étant donné que les impôts 2014 seront gérés par le canton.

M. Gérald Thierrin demande qui a pris cette décision. Il lui est répondu que le Conseil a pris cette décision.

M. Serge Thierrin demande que l'impôt soit ramené à 85cts étant donné qu'il n'y aura plus d'escompte de 10 % pour paiements en une fois. Le Conseil lui répond que ceci sera étudié.

M. Serge Thierrin indique que les charges du bâtiment de la Rochette sont surfaites. Jean-Louis Pittet lui répond qu'il est prévu d'analyser une possibilité d'approvisionnement rationalisée de l'huile de chauffage en groupage et négociation annuelle.

M. Léonard Girard demande si les loyers des bâtiments communaux sont « charges comprises ». Il lui est répondu que oui.

M. Jauquier demande s'il y a un pourcentage calculé pour les charges. Il lui est répondu que non.

M. Benoît Torche indique qu'il n'y a pas d'intérêt des dettes. Emilie Tschantz lui répond que notre commune n'a actuellement pas de dette. Alexandre RoCHAT ajoute que les comptes sont sains. Jean-Louis Pittet fait part du fait qu'aucune dette ne sera envisagée avant fin 2014 et que les intérêts à prévoir seront à mettre en budget pour 2015.

M. Gérald Thierrin demande si l'école de Coumin a été vendue. Il lui est répondu que oui en effet, vendue cette année à CHF 320'000.- et qu'elle est désormais propriété de Monsieur L. De La Guimbretière.

2.3 Rapport de la commission financière

Le Président passe la parole à Monsieur Benoit Torche, Président de la commission financière. Ce dernier passe la parole à M. Jacques Thierrin qui était présent lors de la réunion des comptes avec le Conseil Communal.

Monsieur Jacques Thierrin fait la lecture du rapport.

En conclusion, Monsieur Jacques Thierrin propose à l'assemblée, au nom de la commission financière, d'accepter les budgets 2014 tels que présentés.

2.4 Approbation du budget de fonctionnement

Plus aucunes questions, l'assemblée passe au vote les budgets de fonctionnement qui sont approuvés par 18 oui, 4 non et 8 abstentions.

2.5 Approbation du budget des investissements

2.5.1 Etude de projet de fusion

Le Président passe la parole à Jean-Louis Pittet, Vice-Syndic pour la présentation de cette étude.

Budget d'investissement soumis au vote AVEC EMPRUNT SI NECESSAIRE

En 2012, le Conseil a été approché par le Préfet dans une discussion de groupe afin de relancer le projet de fusion. Des groupes de travail par dicastères ont été créés et des analyses ébauchées. Malgré ceci, il aura été très difficile de faire vivre le projet sans un chef.

En septembre 2013, avec l'aide du Préfet, la direction du projet est donné à Mme Cudré Mauron. Des informations sont apportées via les slides de la présentation (Power Point).

M. Jean-Louis Pittet annonce donc le chiffre de 25'000.- au budget. Ce dernier correspond à un coût global de 70'000.- réparti au prorata du nombre d'habitants de chaque commune.

M. Urs Gassmann demande si avaliser le budget, signifie un oui à la fusion. Jean-Louis Pittet répond que non. Et que même si la fusion devait ne pas se faire la dépense resterait la même.

M. Jean-Louis Pittet ajoute que le Conseil a décidé de mettre ce montant dans les comptes d'investissements par volonté de clarté et de transparence.

M. Serge Thierrin indique que ce montant est très élevé. Que ce travail avait déjà été réalisé et qu'il suffirait de reprendre le dossier. Jean-Louis Pittet informe que les communes concernées n'ont pas été d'accord avec le principe.

M. Serge Thierrin ajoute que les habitants doivent payer car les conseillers ne peuvent pas s'entendre.

Diverses remarques suivent :

M. Bersier : Est-ce possible de fusionner à 3 ? Oui.

M. Gérald Thierrin : Est-ce que Mme Cudré-Mauroux connaissait le projet qui avait déjà été réalisé ? Oui.

Mme Corinne Perrin : Il faut prendre la température auprès des habitants.

Mme Yvette Pythoud indique nous avons besoin d'un point de départ.

M. René Michaud informe que Villeneuve n'a pas de budget

M. Serge Thierrin demande si le Conseil a l'ancien projet. Jean-Louis Pittet lui répond que partiellement.

M. Samuel Girard : Il est normal d'avoir peur de payer 70'000.- sans aucune garantie.
Mme Corinne Perrin : Pas contre la fusion mais contre l'investissement.

M. Alexandre RoCHAT annonce comprendre les questions et les craintes des habitants. Le but de ce soir est d'obtenir un oui ou un non.

M. Lionel Pittet ajoute que le projet qui avait été fait était bon.

M. Serge Thierrin propose qu'en plus de procéder au vote pour l'investissement, il souhaite un second vote consultatif pour la fusion. Le président répond que ceci n'est pas possible dans ce contexte.

Le résultat est NON à l'unanimité concernant le vote pour l'investissement.

Suite à ce vote, l'assemblée insiste pour un vote de principe concerne la fusion

Mme Four estime que le projet aura été mal présenté

M. Marc-Henri Chevalley refuse le vote de principe car il est non représentatif de l'ensemble des citoyens, et de plus, l'objet en question ne figure pas au tractanda.

M. Gérald Thierrin indique qu'il s'agit des membres présents à l'assemblée.

Plus aucune question soulevée. Vu qu'il ne s'agit que d'un vote consultatif de principe, ce vote est donc permis par le Président.

Le résultat est : **Oui : 22 Non : 3 Abstentions : 5**

2.5.2 Construction d'ouvrage d'endiguement

Le Président passe la parole à Roland Rognon, conseiller pour la présentation de la construction d'ouvrage d'endiguement

Budget d'investissement soumis au vote AVEC EMPRUNT SI NECESSAIRE

M. Roland Rognon présente le projet via les photos projetées.

Il indique qu'il convient de faire une réalisation pérenne avec des matériaux permettant une longévité de la construction. La Commune serait responsable en cas d'accident dus au non entretien de nos bords de rivières.

M. Serge Thierrin demande si d'autres endroits pourraient être englobés dans ce projet. Il lui est répondu que pas pour 2014. Eventuellement pour 2015.

M. Roland Rognon indique que les 4 offres utilisées pour l'adjudication des travaux sont à disposition.

M. Jean-Louis Pittet ajoute qu'il y a un réel intérêt financier à faire les deux interventions

ensembles.

M. Edmond Thierrin indique que dans ce domaine, il faudrait contrôler si les AF pourraient participer à la réfection du passage à gué direction Granges. Il est pris note de cette remarque.

Plus aucunes questions, l'assemblée passe au vote le budget d'investissement, construction d'ouvrage d'endiguement **qui est approuvés à l'unanimité.**

3. Présentation de la planification financière 2014-2018

Jean-Louis Pittet en fait la présentation. Il s'agit de la ventilation des investissements sur une période de 5 ans.

4. Présentation des offres de fiduciaire pour la révision des comptes

Suite à l'assemblée du 11 juin dernier et à l'intérêt porté par l'assemblée a demander des offres pour la révision des comptes 2013-2015, le conseil communal a procédé durant ces derniers mois à l'analyse d'offre de différentes fiduciaires.

M. Jean-Louis Pittet présente la procédure effectué ainsi que la conclusion apporté à la recherche, en précisant que 7 fiduciaires ont été entendues et analysées.

Il a été pris en compte les prix du mandat, les taux horaires, les expériences des réviseurs, la transparence, la disponibilité et la faculté au conseil.

M. Jean-Louis Pittet présente la matrice d'analyse.

M. Jean-Louis Pittet conclus que la fiduciaire MCM Global Conseil ressort gagnante de cette analyse.

M. Jacques Thierrin, représentant de la commission financière est en accord avec l'analyse du Conseil.

Mme Yvette Pythoud demande plus d'information sur cette fiduciaire. M. Jean-Louis Pittet donne les informations nécessaires.

5. Nomination de l'organe de révision pour les exercices 2013-2015

Plus de questions posées, le Président propose de passer au vote.

L'assemblée élit à l'unanimité la société MCM Global Conseil comme nouvel organe de révision de la commune de Cheiry.

6. Informations du conseil communal

Travaux Groupe E

M. Bruno Vidal informe que le Groupe E va débiter les travaux d'enterrement des lignes aériennes dans la zone Impasse du Château et selon plan visionné sur la présentation. Ce en février 2014.

M. Loris Tschantz demande s'il y aura des frais pour les habitants. M. Bruno Vidal confirme que non, selon informations du Groupe E.

Démontage de la Granges sur parcelle 24

M. Alexandre Rochat confirme que cette grange sera démontée fin décembre 2013 par l'entreprise de Monsieur Dominique Gerbex. Société qui avait obtenu l'adjudication et le permis de démontage. Ceci sera fait rapidement car le permis de démonter expire le 4 janvier 2014.

Eau Potable

M. Jean-Louis Pittet confirme que le Conseil a repris le dossier. La société RIBI est mandatée afin de poursuivre les travaux engagés et de faire un bilan de situation sur 3 axes. Valbroye / Villeneuve / Cheiry. Ceci pour janvier – février. Une autonomie de l'eau semble envisageable et serait préférée. Il faut savoir que la société RIBI a déjà engagé beaucoup de travaux d'études et la commune des engagements financiers vis-à-vis de cette dernière.

M. Bidiville demande si une autonomie communale est réellement réalisable. M. Jean-Louis Pittet confirme que le projet est envisageable et sera étudié avec un réservoir commun à Surpierre afin d'assurer un volume suffisant et une pression adéquate pour une remontée de l'eau sur Chapelle.

M. Alexandre Rochat ajoute qu'il y a de l'eau à Cheiry, alors autant en profiter. Il faut penser à taxes futures et trouver ainsi la solution la plus adéquate.

Mme Nathalie Mornod demande pourquoi le projet avait été arrêté. M. Alexandre Rochat répond que le projet avait été stoppé car il y avait des avis contradictoires...

M. Jean-Louis Pittet ajoute qu'en conclusion, le Conseil reprend le dossier de manière correcte et rationnelle.

M. Bidiville demande encore si le projet est chiffré. M. Jean-Louis Pittet répond que oui, la totalité avait été chiffré, soumis à Assemblée, voté et accepté.

Trottoirs et BH

M. Jean-Louis Pittet confirme que le projet est réactivé. Les entreprises concernées sont invitées afin de faire le point et de poursuivre les études. Les travaux devront être faits car il s'agit d'un projet voté et accepté. La sécurité est en cause également. La société Brasey Ingénieurs a donc repris les études afin de finaliser un dossier de mise à l'enquête. Une surveillance des coûts sera mise en place afin d'éviter des dépassements.

M. Alexandre RoCHAT ajoute que des investissements d'études ont déjà été payés. Il est donc logique de poursuivre ce projet sécuritaire.

M. Léonard Girard dit qu'il y a eu beaucoup de projets mais finalement rien de concrétisé. Le Conseil répond que justement, l'objectif est de réactiver ces projets afin de les finaliser. Eau potable, trottoirs avec revêtement de la route etc.

M. Lionel Pittet ajoute qu'il faudrait songer à finaliser avant la fusion.

M. Jauquier parle de maîtrise des coûts et des impôts.

M. Lionel Pittet demande pourquoi ne pas faire petit à petit ces travaux afin d'éviter les coûts importants.

A savoir qu'une analyse démontre que des augmentations des impôts ne seront pas nécessaires.

Entretien et sécurité à l'Ecole

M. Bruno Vidal confirme qu'il n'y a aucune sécurité à l'école actuellement. Le Conseil va donc engager des travaux afin de placer des portes anti-panique et des éclairages de sécurités signalant les sorties de secours en cas de danger. Les appels d'offres sont en cours.

Mme Nathalie Mornod demande si la sécurité sera améliorée sur l'extérieur également. M. Bruno Vidal affirme que oui.

Entretien et sécurité au restaurant Le Grenier

M. Bruno Vidal annonce que suite à un début d'incendie en cuisine en 2012, l'ECAB a constaté que le système de ventilation et de sécurité n'était pas aux normes. En cause le clapet anti-feu principalement. Une étude et des appels d'offres vont être mis en place.

M. Samuel Girard demande si des travaux sont planifiés. M. Bruno Vidal répond qu'actuellement l'étude est planifiée ainsi que les appels d'offres. Pas encore les travaux.

Entretiens à La Rochette

M. Bruno Vidal annonce que l'électricité doit être mise aux normes économiques. Notamment les éclairages extérieurs. La Rochette est actuellement très coûteuse en termes de charges. Des travaux d'entretiens seront engagés.

Marquages de sécurité

M. Bruno Vidal confirme que nous avons envoyé au canton un projet de marquages de sécurité provisoire. Projet de marquages incluant 3 passages piétons. Devant le restaurant, devant l'Impasse du Château, devant l'école.

M. Jean-Pierre Nicolet demande si la commune a enlevé le panneau « Interdit au véhicule de plus de 2.5 tonnes » placé sur le bas de la rte de la Gaye. M. Jean-Louis Pittet répond que la commune l'a effectivement enlevé car suite des informations reçues du Canton, ce dernier n'était pas répertorié et donc illégal. Le Canton nous a donc demandé de démonter ce panneau dans les plus brefs délais.

M. Jacques Thierrin ajoute que cette route n'est en principe pas adaptée pour des camions.

M. Jean-Pierre Nicolet dit que Combremont n'a pas limité le haut de la route de la Gaye sur demande du Canton.

Gaz et Chaudière Ecole

M. Bruno Vidal annonce que nous avons mis au budget un montant afin de remplacer la chaudière de l'école en passant à une source « gaz ». Mais, le Canton refuse ce genre d'adaptation suivant de nouvelles réglementations écologiques. Règles qui imposent qu'en cas de changement d'une chaudière à mazout dans une structure communale, les nouvelles installations doivent être entièrement basées sur des énergies renouvelables. Le gaz n'étant pas considéré comme énergie renouvelable.

M. Serge Thierrin parle de pompe à chaleur possible et demande si la chaudière actuelle est en fin de vie. M. Bruno Vidal confirme que la chaudière n'est pas en fin de vie, mais elle risque de ne pas passer les prochains contrôles selon les normes. Un délai de 5 ans est dès lors accordé pour changer l'installation.

M. Jean-Louis Pittet informe que c'est la société Cosvegaz qui nous a mis en garde sur ces nouvelles mesures cantonales. Ils en ont fait l'expérience avec la commune de Torny. Une étude de projet sera à mettre en place au moment opportun.

M. Roger Nicolet dit que l'on devrait pouvoir aller contre l'avis de Canton plutôt que de toujours céder et dire oui.

La note sur la Déchetterie

M. Bruno Vidal cite les améliorations de la déchetterie. Il est notamment cité la récupération du PET désormais dans des stations de récupérations faciles d'utilisations et d'entretiens.

M. Jauquier ne trouve pas normal que des personnes viennent à la déchetterie afin de collecter des déchets pour du négoce. M. Bruno Vidal lui répond que l'ordre a été donné de ne plus accepter cette démarche désormais.

Mme Corinne Perrin aborde le sujet des ristournes et M. Bruno Vidal confirme que nous obtenons actuellement des ristournes avantageuses par le fait que nous trions de manière sélective.

M. Jacques Thierrin demande que l'accès soit totalement interdit aux personnes venant collecter les déchets. M. Bruno Vidal a précédemment répondu à cette question.

Le GEFIB

M. Jean-Louis Pittet informe que nous sommes affiliés au GEFIB. Valbroye a émis l'intention de démissionner du GEFIB. Valbroye étant le plus important membre de ce groupement, le GEFIB se voit déstabilisé. La dédite est de 3 ans. Valbroye veut rallier le groupement de Farzin-Glâne. Vuissens a également l'intention de quitter le GEFIB pour le groupement d'Estavayer-le-Lac. La présentation donne les chiffres et coûts d'adhésion à l'hectare.

Le Conseil va réfléchir à la situation et se positionner prochainement.

7. Divers

M. Alexandre RoCHAT informe l'assemblée de la démission de M. Gilles Volery au 30 novembre 2013. Une parution officielle sera faite pour son remplacement.

M. Serge Thierrin remercie le Conseil pour la mise à disposition des budgets sur le site internet. Il faudrait mettre les postes au pilier public et sur internet.

M. Samuel Girard estime que les projets mis au budget devraient avoir une date limite de

mise en application.

M. Benoît Torche signale que la position de la BH près de l'ancienne école de Coumin ne sera plus accessible. Comment les pompiers pourront-ils y accéder ?

Renseignement à prendre sur ce sujet.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève l'assemblée et la remercie de sa participation.

L'assemblée est à présent cordialement invitée à prendre le verre de l'amitié.

Le Syndic

La Secrétaire